

DEC210624 DR19

Décision portant in de fonction de M. Thierry BEEN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6252 intitulée Centre de recherche sur les ions et les matériaux et la photonique (CIMAP)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC201037INP portant nomination de Mme Isabelle MONNET en qualité de directrice par intérim ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 6252 ;

DECIDE :

Article 1er : Il est mis fin aux fonctions d'Assistant de Prévention (AP) exercée par M. Thierry BEEN, Technicien CNRS, au sein de l'unité mixte n°6252 intitulée CIMAP (site Ensicaen et Site Ganiil), à compter du 01/12/2021.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Caen, le 15/12/2021

Visa de la Déléguée Régional du CNRS
Mme Christine BRUNEL

La Directrice de l'unité
Isabelle MONNET

Visa du Président de l'Université
de Caen Normandie

Visa du Directeur de l'ENSICAEN





DEC220306DR10

Décision portant fin de fonction de M. Wilfried Grange aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7504 intitulée Institut de Physique et de Chimie des Matériaux de Strasbourg (IPCMS).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC110515DAJ du 5 avril 2011 donnant délégation de pouvoir en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21/12/2017 nommant M. Pierre Rabu, directeur de l'unité UMR7504 ;

Vu la décision DEC201541DR10 en date du 10/08/2020 nommant M. Wilfried Grange, aux fonctions d'assistant de prévention à compter du 22/07/2020 ;

DECIDE :

Article 1 : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention exercées par M. Wilfried Grange, au sein de l'unité UMR7504, intitulée Institut de Physique et de Chimie des Matériaux de Strasbourg, à compter du 14/12/2021.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 10 janvier 2022

Le directeur de l'unité

Pierre RABU
Directeur
de l'IPCMS

Visa du délégué régional du CNRS

Le délégué régional
Patrice SOULLIE

Visa du président de l'Université de Strasbourg



pour le président et par délégation
la Directrice Générale des Services
de l'Université de Strasbourg

Valérie GIBERT